



Puis je redemander le droit d'habitation en étant légataire universelle du mon défunt mari?

Par **Sylvia N**, le **22/05/2023** à **20:55**

Bonjour Maître,

En étant la légataire universelle de mon défunt mari (par son testament olographe) donc il avait 2 enfants du premier lit (ils se font vivre après le décès de leur père), je dois leur indemniser leur réserve héréditaire, mais je n'en ai pas assez d'argent sauf de vendre l'appartement où j'habitais avec mon mari et j'habite maintenant. J'ai aussi demander au Tribunal Judiciaire le droit d'habitation, mais malheureusement l'en déboute. Qu'est-ce que vous me conseiller à faire ? Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement,

Sylvia N